Mission Permanente
de la République du Bénin
Auprès des Nations Unies

Permanent Mission of
the Republic of Benin
to the United Nations

(F)

69EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

DEBAT GENERAL

Discours
de

Son Excellence Dr. Boni YAYI,

Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Président du Bureau de Coordination des Pays les Moins Avancés

New York, le 30 Septembre 2014

125 East 38th Street, New York NY 10016 - Tel: 212 684 1339 - Fax : 646 790 3556.
Email: beninewyork@gmail.com

- **Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Excellence, Monsieur BAN Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs de Délégation,**
- **Distingués délégués,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais, avant tout propos, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre brillante élection à la Présidence de la soixante-neuvième (69ème) Session de l'Assemblée Générale et, à travers vous, rendre hommage à votre Pays, l'Ouganda, pour son leadership.

Je voudrais également féliciter le Président sortant, **Son Excellence Monsieur John ASHE,** dont le dynamisme a permis d'obtenir le consensus sur des dossiers importants ***examinés*** lors de la Soixante-huitième (68ème) Session. Il a incontestablement bien rempli son mandat, en posant les jalons du Programme de Développement de l'Après-2015, en particulier, avec l'aboutissement heureux des travaux du Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Mes félicitations vont aussi à l'endroit du Secrétaire Général, **Monsieur Ban Ki-moon,** pour ses efforts soutenus en faveur du raffermissement du rôle des Nations Unies en tant que vecteur de stabilité, de paix, de sécurité collective, de promotion de la dignité humaine et du développement durable.

Je voudrais lui exprimer mon ferme soutien aux initiatives destinées à l'apaisement des tensions et au règlement des situations conflictuelles en vue de paver la voie à la construction d'un Monde plus juste, fondé sur l'égalité, la justice, le respect des droits de l'Homme, la solidarité entre les peuples, et pour contenir les changements climatiques.

Monsieur le Président,

Le Thème de la présente Session, à savoir: **"Réaliser et mettre en œuvre un Programme transformateur de développement pour l'Après-2015", a une importance cardinale pour les Pays les Moins Avancés dont le Bénin assure la présidence jusqu'en septembre 2015.** Il définit sans ambages le chantier majeur sur lequel nous devrons mobiliser nos énergies au cours de cette 69e Session, afin de forger le consensus autour des actions à engager pour concrétiser l'Avenir que nous voulons.

A cet égard, le Programme de développement de l'après 2015 devra tenir compte des enseignements et des expériences acquises lors des quinze dernières années dans la phase de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les efforts doivent, par conséquent, se poursuivre pour l'élimination de l'extrême pauvreté, la promotion d'une croissance économique plus équitable et inclusive, l'établissement d'institutions transparentes et responsables, capables d'impulser la dynamique du développement durable avec à la clé, la professionnalisation de la jeunesse et la création d'emplois décents soutenue par la mise en place d'une protection sociale intégrée couvrant toutes les formes de vulnérabilités.

Une fois ***adoptée***, la mise en œuvre du Programme de Développement pour l'après 2015 devra alors mobiliser toutes les attentions et énergies afin de ne laisser personne en rade, comme l'a vivement recommandé, dans ses conclusions, le Groupe de haut niveau composé d'éminentes personnalités mis sur pied par le Secrétaire Général pour lui faire des recommandations sur ce Programme. La troisième Conférence sur le financement du développement doit être préparée dans un esprit ouvert à l'innovation.

A cet égard, il importe de trouver les stratégies et moyens à mettre en œuvre pour accélérer les transformations ***structurelles*** dans ces Pays pour réduire l'écart qui les sépare des Pays Développés, notamment en matière d'accès aux bienfaits de la modernité pour la satisfaction des besoins vitaux, qui doit être désormais perçue comme droit fondamental à garantir à tous les humains.

Il s'agit de mettre fin, **Monsieur le Président**, à l'exclusion sous toute ses formes et à tous les niveaux, et d'intégrer à l'essor économique mondial tous les pays affectés par la marginalisation, en rétablissant l'équilibre rompu entre les trois dimensions du développement durable que sont **l'efficience économique, la stabilité sociale et la préservation de l'environnement.**

Je voudrais le rappeler ici, le Programme d'Action d'Istanbul s'est fixé comme objectif majeur de réduire de moitié le nombre des PMA à l'horizon 2020 et a placé au premier rang de ses priorités pour y parvenir le renforcement de leurs capacités productives.

Dans le souci de mobiliser la Communauté internationale en faveur de la mise en œuvre effective de ce programme, le Bénin , en sa qualité de Président du Bureau Mondial du Groupe des PMA, a pris l'initiative d'organiser la Conférence Ministérielle sur **"Les nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives des Pays les Moins Avancés",** tenue à Cotonou, du **28 au 31 juillet 2014.**

Dans sa Résolution **A/RES/68/224 du 20 décembre 2013, l'Assemblée Générale des Nations Unies avait exprimé ses attentes par rapport aux résultats de cette Conférence Ministérielle. Je**

puis aujourd'hui faire rapport à cette auguste Assemblée de ses résultats. La Conférence Ministérielle a adopté « **l'Agenda de Cotonou pour le renforcement des capacités productives dans les PMA** ». Elle a préconisé des approches innovantes en la matière, à travers des recommandations précises aussi bien à l'endroit des PMA que des Partenaires au Développement, et a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la 69e Session, de la question du renforcement des capacités productives dans les PMA.

Je voudrais, au nom du Gouvernement et du Peuple béninois, remercier les Partenaires en particulier la Turquie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne et l'Italie pour leur contribution au succès de cette Conférence qui fera date dans l'histoire des PMA, en ce qu'elle touche l'un des aspects cruciaux de leur développement et leur insertion dans l'économie mondiale. Je voudrais également remercier la Belgique, co-présidente du Groupe des Amis des PMA et l'Union Européenne qui ont accompagné la mise en œuvre de l'initiative. Le Bureau du Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement, le Bureau de la Coopération Sud-Sud, les Agences Spécialisées des Nations Unies, les Fonds et Programmes des Nations Unies, la Société Civile et le secteur privé, ont accordé un précieux soutien technique pour la préparation intellectuelle de la Conférence Ministérielle.

L'Agenda de Cotonou pour le renforcement des capacités de production des PMA" constituera, à coup sûr, une feuille de route pour la dynamisation de la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul.

Monsieur le Président,

En 2015, nous dresserons un bilan sans complaisance des gros efforts déployés et des résultats atteints dans tous les domaines ciblés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les dernières évaluations des performances placent le Bénin en tête des vingt premiers pays ayant réalisé le plus de progrès en termes absolus au regard de la proportion de leurs populations sorties de la pauvreté. Le Bénin, mon Pays, s'est distingué par l'instauration de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire et l'octroi de facilités aux niveaux de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, aux élèves et étudiants démunis, permettant ainsi d'augmenter sensiblement le taux de scolarisation, surtout des filles.

Dans le domaine de la santé, les actions de mon Gouvernement ont permis d'améliorer la gestion des prestations de services, la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, la nutrition, l'adduction d'eau, l'hygiène et l'assainissement. Sur la base du réseau d'infrastructures sanitaires mis en place, le Gouvernement a pu lancer un régime d'assurance maladie universelle qui offre un plateau de protection sociale aux populations à un coût accessible.

La prise en charge par l'Etat de la césarienne ainsi que la gratuité des soins de santé aux enfants de moins de cinq (05) ans ont également constitué des mesures salvatrices pour des milliers de familles béninoises. De même, des efforts ont été déployés par le Gouvernement béninois pour atténuer la pauvreté à travers un appui substantiel aux institutions de microcrédits, ce qui a eu un impact considérable sur l'amélioration des conditions de vie de nombreuses populations rurales.

La volonté des Partenaires au Développement d'accompagner le Bénin dans sa vision de développement à long terme et de consolider les avancées enregistrées dans les domaines de la gouvernance politique et administrative, de la gestion de la justice sociale ainsi que de la gouvernance économique, **s'est vue renforcée par les résultats fort encourageants de la Table Ronde des Partenaires pour le Financement du Développement du Bénin, tenue à Paris, du 17 au 19 juin 2014, avec des engagements de financement d'un montant d'environ douze (12) milliards de dollars US,** sur une période de cinq (05) ans.

Monsieur le Président,

Les faits démontrent chaque jour que la paix, la sécurité, la bonne gouvernance à l'échelle nationale et internationale et l'exercice sans faille des fonctions régaliennes par les Etats constituent les meilleurs gages de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales. A cet égard, il urge de renforcer l'efficacité des Nations Unies dans les efforts déployés pour assurer une meilleure prévention des conflits et la lutte contre les injustices et différentes formes de criminalités galopantes dans le monde.

De ce point de vue, il est nécessaire, pour ce qui concerne l'Afrique en général et la Région du Sahel en particulier, d'améliorer le mécanisme d'accompagnement par les Nations Unies, afin de prévenir d'autres conflits et de promouvoir la stabilité nécessaire au développement des Etats de la région.

Il est une nécessité impérieuse de s'attaquer aux causes profondes des conflits qui servent, à l'échelle mondiale, de prétextes aux extrémismes et aux organisations terroristes. Je voudrais saluer la mobilisation de la Communauté internationale et la fermeté dont fait preuve l'Organisation des Nations Unies face aux agissements de ces groupes armés. Grâce à l'efficacité des actions engagées, les principaux théâtres de conflits en Afrique sont en voie d'apaisement.

Les Etats côtiers africains, notamment ceux du Golfe de Guinée, sont aussi confrontés à la piraterie et aux vols à main armée commis en mer ainsi qu'à la criminalité transnationale organisée, qui entravent considérablement leur essor économique.

Les mesures engagées pour y faire face produisent, certes, des résultats encourageants ; mais il y a lieu de les consolider par une veille permanente et un soutien plus marqué de la Communauté

internationale, en vue d'un déploiement rapide du dispositif mis en place sur la base des décisions issues de la Réunion ministérielle tenue à Cotonou, **les 18 et 19 mars 2013**, et du Sommet tenu à Yaoundé, **les 24 et 25 juin 2013**, en application des **Résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012)** du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Par ailleurs, la sérénité des Nations de l'Afrique de l'Ouest s'est vue ébranlée, depuis des mois, par l'apparition du Virus EBOLA dont la rapide propagation a déjà occasionné plus de trois mille décès, soit la moitié des personnes infectées. L'ampleur du phénomène nécessite, pour son endiguement, le déploiement d'un dispositif sanitaire cohérent dans l'ensemble des Pays de la Région.

Du haut de cette tribune, je voudrais saluer les diligences faites par le Secrétaire Général des Nations Unies et par l'OMS pour amener la Communauté internationale à prendre la juste mesure du défi pour l'humanité et à initier un train de mesures d'urgence pour contrer et circonscrire cette menace globale, par -delà les Etats affectés. Cette crise met en évidence la nécessité de promouvoir la sécurité humaine et en particulier la sécurité sanitaire pour accroître la résilience des populations.

Monsieur le Président,

L'état du monde prend sans aucun doute une tournure fort préoccupante. L'Humanité est à la croisée des chemins. Il est plus que jamais nécessaire que les Nations Unies affirment leur leadership pour inverser les tendances alarmantes.

A cet égard, il urge de trouver une issue négociée à la situation au Proche-Orient et qui n'a que trop duré. Le maintien du statu quo est injustifiable à tous les égards. L'on ne peut ajourner plus longtemps, la reconnaissance de la Palestine, comme un Etat souverain, Membre de plein droit des Nations Unies et vivant en bonne entente avec Israël. Une telle reconnaissance permettra certainement de créer la dynamique qui fera baisser les tensions au Moyen Orient et créera les conditions propices au règlement juste et durable des autres conflits et des problèmes complexes qui minent cette région.

Le Bénin déplore l'escalade de la violence en Ukraine et la radicalisation des Parties en conflit qui conduisent à une hausse des pertes en vies humaines et des dommages subies par les populations civiles affectées. Aussi, voudrais-je exhorter les Nations Unies à œuvrer pour un règlement de ce conflit, dans l'intérêt supérieur de la paix et de la sécurité internationales.

Le Bénin plaide pour un règlement pacifique des différends existant dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires et pour une mobilisation de la communauté internationale en faveur de la tenue et de la réussite de la prochaine Conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération dont la présidence revient à l'Afrique. Il appelle l'attention de notre auguste Assemblée sur le financement des

préparatifs de cette Conférence d'examen qui ne peut reposer sur les épaules du Pays du Président pressenti, à plus forte raison s'il s'agit d'un pays faisant partie de la catégorie des PMA.

Monsieur le Président,

L'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits de l'Homme constituent des valeurs cardinales pour le Bénin, fortement attaché à la dignité humaine et au caractère sacré de la vie humaine. Son adhésion, par conviction nationale, à l'instrument international relatif à l'abolition de la peine de mort, s'inscrit dans cette logique et nous permet de rejoindre les pays à l'avant-garde de la campagne mondiale pour l'abolition de cette forme de châtiment, dont nous saluons ici l'engagement.

Cette campagne doit se poursuivre pour faire partager plus largement l'idée selon laquelle la peine de mort, loin de servir la justice, marque plutôt un échec de la justice. Le nombre, chaque jour plus croissant de pays soutenant le moratoire ou y ayant adhéré, de droit ou de fait, fortifie notre espoir d'une abolition universelle de la peine de mort. Le gouvernement béninois a organisé en collaboration avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples une conférence régionale sur l'abolition de la peine de mort en Afrique, à Cotonou, du 2 au 4 juillet 2014 qui a appelé les Etats africains à abolir la peine de mort sur le continent.

Mon Gouvernement reste attaché au renforcement des principes de démocratie, d'Etat de droit ainsi qu'à la mise en œuvre de politiques efficaces de développement. C'est pourquoi mon Gouvernement s'évertue chaque jour à trouver les voies et moyens de son raffermissement au Bénin qui requiert la création d'emplois et d'opportunités pour tous. Ce noble objectif ne peut être atteint sans une lutte efficace contre la corruption.

Monsieur le Président,

Les mauvaises passes que traverse le Monde actuellement nécessitent aussi bien au plan mondial qu'au niveau national, l'union sacrée autour des valeurs de respect mutuel, de solidarité, de dialogue interreligieux et surtout de dialogue permanent entre des leaders islamo-chrétiens en vue de créer un espace commun de convivialité, indispensable à l'épanouissement des peuples.

Prenant en compte l'acuité de cette problématique en Afrique, mon Gouvernement a décidé de soutenir une initiative du Centre Panafricain de Prospective Sociale, dont le siège est au Bénin, **pour la tenue à Cotonou, en mars 2015, d'un symposium sur le dialogue islamo-chrétien.** Ce projet multidimensionnel vise à promouvoir une Education des populations à la Paix et au Développement, dans le cadre d'une cohabitation harmonieuse des religions.

J'encourage toutes les bonnes volontés à adhérer à ces idéaux et à soutenir l'initiative du Bénin.

Monsieur le Président,

Je voudrais, pour terminer, rappeler la nécessité d'une intensification des négociations pour parachever la réforme des Nations Unies et en particulier celle du Conseil de Sécurité. Le Bénin souhaite vivement que l'avènement en 2015, du 70e Anniversaire de l'Organisation soit marqué par l'adoption de mesures significatives en adéquation avec les défis et les opportunités de la nouvelle ère, pour rendre plus équitable et plus représentative la composition du Conseil et plus inclusives ses méthodes de travail, pour qu'il puisse remplir plus efficacement son mandat.

Au demeurant, tous nos efforts doivent concourir à réaliser notre aspiration commune de voir l' ONU reconquérir sa pleine capacité d'impulser une gouvernance mondiale inclusive, transparente et plus efficace, dans le cadre d'un multilatéralisme productif, afin de bâtir un ordre mondial équilibré porteur de stabilité et de concorde au bénéfice certain de nos Peuples.

C'est à ces conditions que les Etats Membres pourront prendre tous la trajectoire vertueuse du développement durable et de la prospérité partagée afin que l'équité, la paix, la fraternité et la solidarité agissante des Nations engendrent ce monde meilleur que nous appelons de tous nos vœux.

C'est sur ces mots d'espoir que je vous remercie de votre aimable attention.